

Avis sur les informations commerciales

[English](#) | [български](#) | [Magyar](#) | [Romana](#) | [Português](#) | [Français](#) | [Türkçe](#) | [ภาษาไทย](#) | [Nederlands](#) | [Norsk](#) | [русский](#) | [Indonesia](#) | [Deutsch](#) | [Español](#) | [Українська](#) | [Italiano](#) | [Polski](#) | [한국어](#) | [Viêt](#) | [繁體中文](#) | [Malayu](#) | [العربية](#) | [हिन्दी](#) | [日本語](#) | [简体中文](#)

Mise à jour le 31 Décembre 2022

Cette notification explique comment Cargill, en tant que responsable du traitement, utilise vos informations personnelles dans un contexte professionnel si vous êtes :

- un fournisseur ou si vous représentez une organisation fournisseuse ;
- un client ou si vous représentez une organisation cliente ; ou
- des internautes.

Ces informations sont désignées par le terme « informations commerciales ».

Si vous résidez en Californie, veuillez cliquer [ici](#) pour consulter le règlement sur la confidentialité de la Californie qui vous concerne.

« Cargill » désigne Cargill, Incorporated aux États-Unis et ses filiales et sociétés affiliées dans le monde entier. Une liste des entreprises Cargill est disponible [ici](#) : <https://www.cargill.com/page/worldwide>. « Fournisseur » désigne un fournisseur, un sous-traitant ou un partenaire actuel ou potentiel de Cargill. « Client » désigne un client, un prospect ou un client cible de Cargill. « Internaute » désigne un utilisateur d'un site Web Cargill. « Fournisseur de services tiers » désigne un fournisseur tiers extérieur à Cargill qui peut avoir accès aux informations commerciales dans le cadre de sa prestation de services à Cargill. « Informations personnelles » désigne les informations ou données concernant une personne physique identifiée ou identifiable, qui sont traitées automatiquement par ou au nom de Cargill.

1. Quelles sont les informations commerciales collectées par Cargill ?

Le type d'informations commerciales collectées et utilisées par Cargill dépend d'un contexte commercial particulier et de l'objectif de la collecte. Elles peuvent inclure :

- des coordonnées (par exemple, le nom de l'individu, l'intitulé de son poste, son sexe, son adresse professionnelle, ses numéros de téléphone, son adresse e-mail, ses numéros de télécopie, etc.) ;
- des données concernant l'expérience et/ou les qualifications académiques et professionnelles de l'individu (par exemple si l'individu est employé par un fournisseur) ;
- des données sur les activités de l'individu, ainsi que ses intérêts et opinions (par exemple si les informations sont conservées dans une base de données de gestion de la relation client) ;
- des informations concernant l'utilisation du site Web Cargill, y compris le contenu de formulaires Web, les contributions sur les forums de discussion, ainsi que l'historique de navigation, les adresses IP et le parcours sur le site Web Cargill ;

- des données sur la carte bancaire de l'individu, sa solvabilité, entre autres informations financières, y compris son numéro de compte bancaire et d'autres informations de paiement recueillies dans le cadre d'une transaction ;
- des images de vidéosurveillance et des informations de visite pour les visiteurs des sites Cargill.

2. Que fait Cargill de vos informations commerciales ?

En général, Cargill n'utilisera vos informations commerciales que pour un ou plusieurs des objectifs liés à l'activité ci-dessous :

- Négociation, conclusion et exécution des contrats avec les clients (y compris la prestation de services financiers et de conseil) ;
- Gestion des comptes et dossiers Cargill ;
- Publicité, marketing et relations publiques (y compris le marketing direct) ;
- Études de marché et analyse;
- Négociation, conclusion et exécution de contrats avec les fournisseurs ;
- Communication avec des individus qui sont ou qui représentent des clients, des fournisseurs ou des internautes ;
- Exploitation du site Web Cargill, y compris l'utilisation de logiciels d'analyse ;
- Soutien des activités de responsabilité sociale d'entreprise Cargill ;
- Valorisation de la sécurité des installations, des sites Web et des autres actifs Cargill ;
- Facilitez votre sécurité ou celle des autres ;
- Conformité à la législation et aux règlements, évaluations de contrôle interne (réalisées notamment par des fournisseurs de services d'audit internes et externes de Cargill) ;
- Gestion de la dette ; et/ou
- Obtention de conseils juridiques, notamment pour les procédures judiciaires et les litiges, ainsi qu'en cas de vente, d'achat ou de fusion d'une activité.

Nous traitons les informations commerciales aux fins définies ci-dessus en fonction de nos intérêts commerciaux légitimes et de ceux des tiers avec lesquels nous interagissons. Certains aspects de notre traitement impliquent également que nous nous conformions à la loi ou que nous obtenions votre consentement, ou que nous fassions valoir d'autres motifs juridiques légitimes.

3. Principes de Data Privacy Cargill

Cargill respecte les principes suivants en matière d'informations commerciales :

- Nous les traitons de façon juste et légale.

- Nous les traitons dans le cadre d'un objectif commercial légitime particulier, dans le but de réaliser cet objectif, sauf incompatibilité pour laquelle vous donnez votre accord et/ou consentement préalable.
- Nous traitons des informations appropriées, pertinentes et non excessives afin d'atteindre un objectif fixé.
- Nous nous assurons de leur exactitude et les mettons à jour si nécessaire.
- Nous les conservons dans un format qui permette leur identification pour une période n'excédant pas la période nécessaire à la réalisation de l'objectif pour lequel ces informations ont été collectées.
- Nous protégeons les informations contre toute destruction accidentelle ou illégale, perte accidentelle, altération, divulgation ou accès non autorisé grâce à l'application de mesures techniques et organisationnelles appropriées.
- Nous les traitons dans le respect des droits de l'individu.

4. À qui vos informations commerciales sont-elles divulguées ?

(a) Au sein de Cargill

Cargill limite l'accès aux informations commerciales aux personnes de la société qui ont « besoin d'en prendre connaissance ». En tant que multinationale menant des activités au-delà des frontières et partageant un certain nombre de ressources et de services, ce « besoin de prendre connaissance » peut s'étendre à d'autres pays et requérir le transfert d'informations vers des succursales Cargill basées à l'étranger, y compris dans des États qui n'appliquent aucune mesure légale de protection des informations personnelles. Toutefois, le règlement de Data Privacy en matière d'informations commerciales a pour objet d'assurer la protection de vos informations commerciales dans tous les pays où Cargill fait des affaires, lorsqu'il est approuvé par l'autorité locale de Data Privacy en tant que BCR (Binding Corporate Rules).

(b) En dehors de Cargill

Cargill partage des informations commerciales avec des fournisseurs de services tiers. Dans ce cas, Cargill impose des obligations contractuelles appropriées concernant les informations commerciales à ces fournisseurs de services tiers. En dehors de ses fournisseurs de services tiers, Cargill ne divulguera vos informations commerciales qu'à des tiers en dehors de Cargill :

- lorsqu'elle y est obligée par la loi ;
- en réponse à une demande légitime d'assistance de la police ou d'une autre autorité répressive ;
- pour protéger les intérêts vitaux ou la sécurité d'un individu ;
- pour obtenir un avis juridique d'avocats externes à Cargill ou en liaison avec un litige avec un tiers ;

- en liaison avec la vente, l'achat ou la fusion d'une activité ; ou
- pour engager des auditeurs externes afin de valider les comptes financiers de Cargill.

Ce faisant, vos informations commerciales peuvent être transférées vers d'autres pays qui n'offrent pas le même niveau de protection juridique que votre propre pays. Toutefois, nous avons pour habitude d'appliquer des mesures de protection appropriées pour protéger vos informations commerciales.

5. Exercice de vos droits

(i) Internautes, clients et représentants de clients

Veillez contacter Cargill si vous souhaitez obtenir une copie de vos informations commerciales, si vous voulez les mettre à jour, les corriger ou demander à Cargill d'arrêter de vous envoyer des communications marketing de façon générale ou via un média particulier. Notez toutefois que nous pouvons continuer à vous envoyer des communications non marketing (telles que des communications liées à nos services), et que nous conserverons un enregistrement de votre demande ainsi que vos coordonnées pour nous assurer que votre demande est respectée.

En cas de doute sur l'utilisation par Cargill de vos informations commerciales, vous devez en premier lieu en informer le business Cargill avec lequel vous faites affaire.

Si votre plainte n'est pas résolue dans un délai raisonnable après son envoi à Cargill, elle peut être transférée pour suivi au bureau GPO par le biais de [ce formulaire](#). Après examen, le bureau GPO vous répondra par écrit dans un délai raisonnable en indiquant ses conclusions ainsi que le détail des mesures correctives qu'il propose de prendre.

Dans certaines circonstances, vous avez le droit de demander la suppression de vos informations commerciales ou une restriction de leur utilisation, de vous opposer à leur utilisation, de les recevoir dans un format portable ou de les faire transmettre à une autre organisation. Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, contactez Cargill.

Si votre problème concerne les informations commerciales soumises aux lois de l'EEE ou du Royaume-Uni et qu'il n'a pas été entièrement résolu par le bureau GPO, vous avez le droit de déposer votre plainte auprès de l'autorité locale compétente de Data Privacy ou devant les tribunaux de votre pays, vous pouvez demander une compensation à Cargill pour toute perte ou dommage subi.

(ii) Fournisseurs et représentants des fournisseurs

Si vous désirez une copie de vos informations commerciales ou si vous souhaitez les mettre à jour ou les corriger, veuillez contacter Cargill.

En cas de doute sur l'utilisation par Cargill de vos informations commerciales, vous devez en premier lieu en informer le business Cargill avec lequel vous faites affaire.

Si votre plainte n'est pas résolue dans un délai raisonnable après son envoi à Cargill, elle peut être transférée pour suivi au bureau GPO par le biais de [ce formulaire](#). Après examen, le bureau GPO

vous répondra par écrit dans un délai raisonnable en indiquant ses conclusions ainsi que le détail des mesures correctives qu'il propose de prendre.

6. Conservation de vos informations commerciales

En fonction des finalités pour lesquelles nous traitons vos informations commerciales, nous sommes susceptibles de conserver ces informations commerciales aussi longtemps que nécessaire à ces fins, et en particulier pour nous protéger en cas de réclamation juridique. Les délais de prescription pour présenter des demandes varient d'une juridiction à l'autre ; par exemple, la période de prescription en vigueur pour la plupart des réclamations contractuelles **au Royaume-Uni** est de 6 ans à partir de la prétendue violation **du** contrat.

Contactez Cargill

Si vous avez des questions sur le présent Avis ou sur nos pratiques en matière de confidentialité, ou si vous souhaitez accéder à vos Informations personnelles, les mettre à jour, les corriger ou exercer vos droits en la matière d'une quelconque autre façon (y compris pour retirer votre consentement), veuillez utiliser [ce formulaire](#),

ou

Écrivez-nous par courrier à l'adresse suivante :

Cargill Global Privacy Office

Law Department, MS 24

Office Center

15407 McGinty Road West

Wayzata

MN 55391-2399

USA